



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : BUDGET EAU POTABLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1**Annexe : Document budgétaire**Date de convocation : 25/06/2025Date d'affichage du compte-rendu : 10/07/2025Secrétaire de séance : Bernard BRUNRapporteur : Raymond ASTIER**Nombre de Voix Délibératives :**En exercice : 204Présents : 118- Titulaires : 101- Suppléants : 17Absents ayant donné pouvoir : 7Absents : 79Votants : 125**PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :**

ALRIC Jean-Louis
AMBLARD Philippe
ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond
BARDY André
BOILOT Dominique
BOIVIN Noël
BOUILLAND Frédéric
BOURBON René
BOUYGES Jacqueline
BRECHET Alain
BRUN Bernard
BRUN Claudine
CHALLIER René
CHASSANG Jean-Pierre
CHATRAS Dominique
CHAUNIER Sébastien
CHAUVANET Christine

CLERMONT Christian
COUDERT Bernard
DE FREITAS Pascal
DENIZOT Jean-Pierre
DOMAS Patrick
ESPEIL Michel
FOUCAULT Marie-Françoise
GANNE Claudine
GOMEZ Jean-Marc
GOURBEYRE Bernard
GUILHOT Patrice
GUITTARD Dominique
LE MARREC Laurys
LHERMET Florence
LOUBINOUX Isabelle
MARCHAT Sébastien
NURIT Alain
OLLE Alain

PAPON Franck
PELISSIER Didier
PONTRUCHER Bruno
RESTOUEIX Daniel
RIGAL Jean-Pierre
ROUX Frédéric
SADOURNY Jacqueline
SARRE Jocelyne
SARRON Patricia
SATURNIN Michelle
SAUVADET Marie-Hélène
SAUVANT Jean-Pierre
SERVAYRE Hélène
TEZENAS Olivier
TROQUET Bernadette
VIALLEFONT Michel
VIVIEN Pascal

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com



Délibération n° 016/2025 Intérêt Commun

JOURMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Président rappelle que les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) relatifs aux emprunts en cours du SME doivent être inscrits au budget. En effet, dans un objectif de sincérité du budget, les intérêts relatifs à un emprunt pour une année N, doivent être imputés sur le même exercice, alors même que les échéances sont dues à date d'anniversaire de l'emprunt et non à la fin de l'année. En conséquence, il convient de rattacher les ICNE à l'exercice concerné par ces écritures.

Le Président propose ainsi les écritures suivantes :

Budget : SME DE LA REGION D'ISSOIRE - Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
----------------------------------	--	--

Comptes	Libellés DÉPENSES	DM
66	Charges financières	23 514,81 €
66112	Intérêts rattachement des ICNE	23 514,81 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		23 514,81 €

Comptes	Libellés DÉPENSES	DM
70	Produits des services, du domaine et ventes...	23 514,81 €
70111	Ventes d'eau aux abonnés	23 514,81 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		23 514,81 €

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'approuver la décision modificative n°1 du Budget Eau Potable ;
- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les opérations comptables afférentes à cette décision modificative.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

Délibération n° 016/2025 Intérêt Commun

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007402900022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement SME DE LA REGION D ISSOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ISSOIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 1 (2)

BUDGET : SME DE LA REGION D'ISSOIRE Budget Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	3
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	4
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	23 514,81	23 514,81
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		23 514,81	23 514,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	0,00	0,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	23 514,81	23 514,81
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	270 700,00	0,00	0,00	0,00	270 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	474 450,00	0,00	0,00	0,00	474 450,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	87 000,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00
Total des dépenses de gestion des services		847 150,00	0,00	0,00	0,00	847 150,00
66	Charges financières	200 000,00	0,00	23 514,81	23 514,81	223 514,81
67	Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 053 350,00	0,00	23 514,81	23 514,81	1 076 864,81
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 334 404,95	0,00	0,00	0,00	1 334 404,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 103 250,55	0,00	0,00	0,00	2 103 250,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 437 655,50	0,00	0,00	0,00	3 437 655,50
TOTAL		4 491 005,50	0,00	23 514,81	23 514,81	4 514 520,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 514 520,31
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 838 595,50	0,00	23 514,81	23 514,81	3 862 110,31
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 849 595,50	0,00	23 514,81	23 514,81	3 873 110,31
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 851 145,50	0,00	23 514,81	23 514,81	3 874 660,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	139 860,00	0,00	0,00	0,00	139 860,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		139 860,00	0,00	0,00	0,00	139 860,00
TOTAL		3 991 005,50	0,00	23 514,81	23 514,81	4 014 520,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	500 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 514 520,31
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 297 795,50
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	362 000,00	0,00	0,00	0,00	362 000,00
21	Immobilisations corporelles	215 000,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 454 000,00	0,00	0,00	0,00	13 454 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 031 000,00	0,00	0,00	0,00	14 031 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 531 000,00	0,00	0,00	0,00	14 531 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	139 860,00		0,00	0,00	139 860,00
041	Opérations patrimoniales (4)	431 948,51		0,00	0,00	431 948,51
Total des dépenses d'ordre d'investissement		571 808,51		0,00	0,00	571 808,51
TOTAL		15 102 808,51	0,00	0,00	0,00	15 102 808,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 102 808,51
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	2 864 505,00	0,00	0,00	0,00	2 864 505,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 907 548,77	0,00	0,00	0,00	5 907 548,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 772 053,77	0,00	0,00	0,00	8 772 053,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 331 649,33	0,00	0,00	0,00	1 331 649,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 331 649,33	0,00	0,00	0,00	1 331 649,33
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 103 703,10	0,00	0,00	0,00	10 103 703,10
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 334 404,95		0,00	0,00	1 334 404,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 103 250,55		0,00	0,00	2 103 250,55
041	Opérations patrimoniales (4)	431 948,51		0,00	0,00	431 948,51
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 869 604,01		0,00	0,00	3 869 604,01
TOTAL		13 973 307,11	0,00	0,00	0,00	13 973 307,11

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 129 501,40
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 102 808,51

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 297 795,50
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	23 514,81	0,00	23 514,81
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	23 514,81	0,00	23 514,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 514,81
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 514,81		23 514,81
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		23 514,81	0,00	23 514,81

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 514,81
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	270 700,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	15 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	25 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	5 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	25 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	12 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	12 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	25 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	4 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	9 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	0,00	0,00
6288	Autres	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	474 450,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 200,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	225 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	47 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	2 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	82 500,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 300,00	0,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	4 200,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	15 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	61 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission élus	5 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	8 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	8 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		847 150,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	200 000,00	23 514,81	23 514,81
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	23 514,81	23 514,81
67	Charges exceptionnelles (c)	5 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	700,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	700,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 053 350,00	23 514,81	23 514,81
023	Virement à la section d'investissement	1 334 404,95	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 103 250,55	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 103 250,55	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 437 655,50	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 437 655,50	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 491 005,50	23 514,81	23 514,81

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 514,81
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	23 514,81
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	23 514,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 838 595,50	23 514,81	23 514,81
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 630 000,00	23 514,81	23 514,81
70118	Autres ventes d'eau	170 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	38 595,50	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 849 595,50	23 514,81	23 514,81
76	Produits financiers (b)	50,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	50,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 851 145,50	23 514,81	23 514,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	139 860,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	139 860,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		139 860,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 991 005,50	23 514,81	23 514,81

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 514,81
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	362 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	347 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	215 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	100 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	69 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	15 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	31 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 454 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 454 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 031 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		500 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 531 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	139 860,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	139 860,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	28 644,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	53 454,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 205,00	0,00	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	56 557,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	431 948,51	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	431 948,51	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		571 808,51	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 102 808,51	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 864 505,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 564 505,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 907 548,77	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 907 548,77	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 772 053,77	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 331 649,33	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 331 649,33	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 331 649,33	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 103 703,10	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 334 404,95	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 103 250,55	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 366,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	682,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	2 771,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	362,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 964,91	0,00	0,00
28131	Bâtiments	7 425,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 798 566,50	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	392,36	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	440,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 623,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	273 996,99	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	330,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	6 301,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 943,79	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 479,00	0,00	0,00
28188	Autres	607,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 437 655,50	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	431 948,51	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	431 948,51	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 869 604,01	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 973 307,11	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E.legalite.com

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 129 501,40	0,00	0,00	1 129 501,40
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	14 505,00	0,00	0,00	14 505,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 144 006,40	0,00	0,00	1 144 006,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	1 331 649,33	0,00	0,00	1 331 649,33
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 144 006,40	0,00	0,00	1 144 006,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 475 655,73	0,00	0,00	2 475 655,73

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	639 860,00	0,00	0,00	639 860,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 437 655,50	0,00	0,00	3 437 655,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 797 795,50	0,00	0,00	2 797 795,50

(1) *Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*

(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 639 860,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		500 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		139 860,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>139 860,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 437 655,50	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 437 655,50	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28033	Frais d'insertion	1 366,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	682,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	2 771,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	362,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 964,91	0,00	0,00
28131	Bâtiments	7 425,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 798 566,50	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	392,36	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	440,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 623,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	273 996,99	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	330,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	6 301,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 943,79	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 479,00	0,00	0,00
28188	Autres	607,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 334 404,95	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 204

Nombre de membres présents : 118

Nombre de suffrages exprimés : 125

VOTES :

Pour : 125

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/06/2025

Présenté par (1) Le Président,

A SME Zone de Pérache -63114 COUDES le 03/07/2025

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A SME Zone de Pérache -63114 COUDES, le 03/07/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/07/2025, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise






ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	ANTOINGT (API)	JACOB Claude		TERRANOVA Philippe	
1	X		AUBIÈRE (CAM)	VIAL Christophe		VATIN Thierry	
1	X		AUGNAT (API)	BONNET Stéphane		PELISSIER Laure	
1	X	X	AULHAT - FLAT (API)	COUDERT Bernard		ARCHIMBAUD Didier	
2	X	X	AUTHEZAT (Mond'Arverne + Commune)	CHAUVANET Christine		GRAND Alexis	
1	X	X	AUZAT LA COMBELLE (API)	BOUYGES Jacqueline		GRAVA Florence	
2	X	X	AYDAT (Mond'Arverne + Commune)	GUITTARD Dominique		DESSON Claude	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise


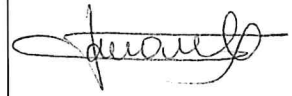

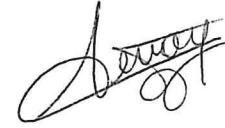

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	BANSAT (API)	ESPECHE Christophe		MALORON Annie	
1	X	X	BEAULIEU (API)	BERNARD Jean-Paul	<i>I</i> 	ROUSSEL Denis	
1	X	X	BERGONNE (API)	FOUCAULT Marie-Françoise		FOCHER Jean-Pierre	
1	X	X	BOUDES (API)	AUDEBERT Daniel		LEVÉZAC Jean	
1	X	X	BRENAT (API)	MARTINANT Vincent		PEYROT Jean-Noël	
1	X	X	LE BREUIL-SUR-COUZE (API)	SERVAYRE Hélène		DUJARDIN François	
1	X	X	LE BROC (API)	TEZENAS Olivier		LEOTOING Yoann	



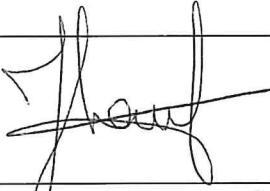
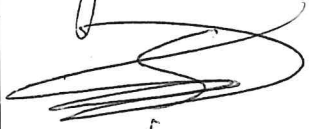




SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		BUSSEOL (Mond'Arverne)	SARRE Jocelyne		SOLOIS Karine	
1	X		LE CENDRE (CAM)	PONTRUCHER Bruno		MESURE Pierre	
1	X	X	CHADELEUF (API)	SAUVANT Jean-Pierre		CHATARD Lucile	
1	X	X	CHALUS (API)	OLLE Alain		MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino	
1	X	X	CHAMBON-SUR-LAC (Commune)	ROUX Frédéric		LABASSE Emmanuel	
1	X	X	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE (API)	BARDY André		POPIEUL Didier	
1	X	X	CHAMPEIX (API)	MEALLET Roger-Jean		MARTIN Jean-Noël	





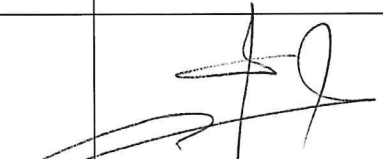
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		CHANONAT <i>(Mond'Arverne)</i>	BRUNHES Julien		VERNET Pierre	
1		X	CHANONAT <i>(Commune)</i>	SAVIGNY Frédéric		LAROCHE Pierre-Edouard	
1	X		LA CHAPELLE-MARCOUSSE <i>(API)</i>	ROCHE Laurent		BARBET Guillaume	
1	X	X	LA CHAPELLE-SUR-USSON <i>(API)</i>	ASTIER Raymond		FAUCHER Lionel	
1	X	X	CHARBONNIER-LES-MINES <i>(API)</i>	FARY Jean-François		PELISSIER Philippe	
1	X		CHASSAGNE <i>(API)</i>	MAISONNEUVE Alain		MINGON Mickaël	
1	X	X	CHIDRAC <i>(API)</i>	GUILHOT Patrice		ROCCAPELLA Patrick	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise



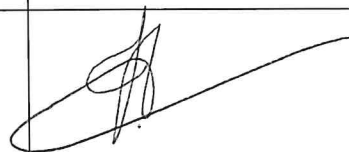
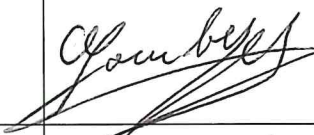
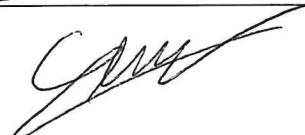


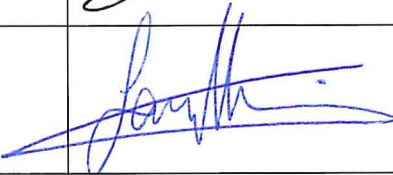

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	CLÉMENTSAT (API)	HONORATO Rémy		SILVESTRI Jacques	
1	X	X	COLLANGES (API)	MARCHAT Sébastien		CHAUVET Magalie	
1	X	X	COMPAINS (Commune)	VIVIEN Pascal		VALETTE Henri	
1	X		CORENT (Mond'Arverne)	GOURBEYRE Bernard		CLERMONT Christian	
1		X	CORENT (Commune)	CLERMONT Christian		GOURBEYRE Bernard	
1	X	X	COUDES (API)	LE MARREC Laurys		MITON Guillaume	
1	X	X	COURGOUL (API)	CHAUNIER Sébastien		JAFFEUX Sébastien	



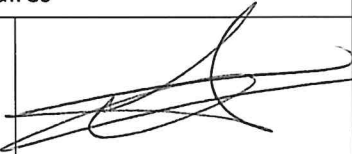



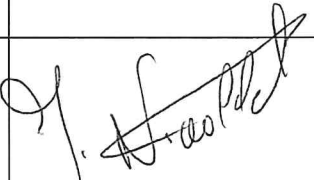
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	COURNOLS <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	CHATRAS Dominique		BOIVIN Frédéric	
2	X	X	LE CREST <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	VIALLEFONT Michel		PERRODIN Gérard	
1	X		DAUZAT-SUR-VODABLE <i>(API)</i>	MOURGUE Isabelle		CHABASSEUIL Olivier	
1	X	X	ESTEIL <i>(API)</i>	THALAUD François		DORIGO Marie-José	
1	X	X	GIGNAT <i>(API)</i>	SATURNIN Michelle		BESSON Jean-Louis	
1	X	X	GRANDEYROLLES <i>(API)</i>	GREGOIRE Nathalie		ARVEUF Jean	
1	X	X	ISSOIRE <i>(API)</i>	NICOLLET Michel		PILLON Stéphane	




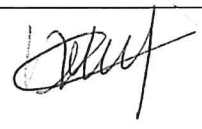
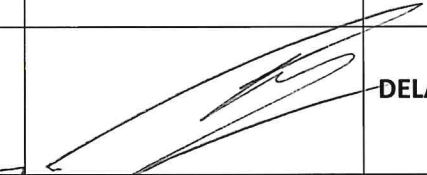

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	JUMEAUX (API)	JOURMARD Martine		BAUJARD Sédric	
1	X	X	LAMONTGIE (API)	TONDEREAU Sébastien		FAYETTE Marie-Pierre	
1	X	X	LUDESSE (API)	AUDIGIER Delphine		LAURENT Romain	
1	X		MADRIAT (API)	PELISSIER Didier		NÔ Lucien	
1	X	X	MAREUGHEOL (API)	NURIT Alain		ROBERT Christian	
2	X	X	LES MARTRES DE VEYRE (Mond'Arverne + Commune)	RIGAL Jean-Pierre		DELAVET Laurence	
1	X	X	MEILHAUD (API)	CORRE Jean-Marie		CROUZET Jean-Yves	



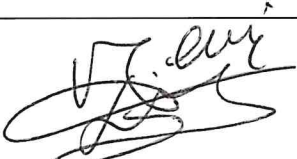

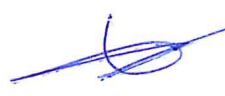

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		MIREFLEURS (Mond'Arverne)	VEGA Richard		PERROT Guillaume	
1	X	X	MONTAIGUT LE BLANC (API)	SAUVADET Michel		GUILLAUME Julien	
1	X	X	MONTPEYROUX (API)	ROCHETTE Christophe		TAUVERON Damien	
1	X	X	MORIAT (API)	ALRIC Jean-Louis		LEGENDRE Denis	
1	X	X	MUROL (Commune)	LAGEIX Victor		GOUTTEBEL Sébastien	
1	X	X	NESCHERS (API)	DE FREITAS Pascal		COSTON Alexis	
1	X	X	NONETTE - ORSONNETTE (API)	RAVEL Pierre		BERNARD Maurice	



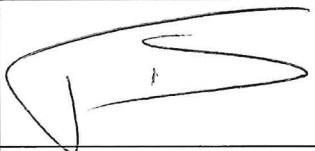
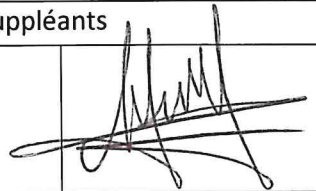
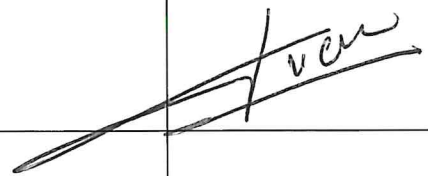
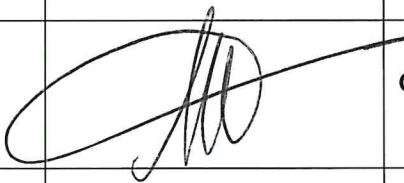

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	ORBEIL (API)	BOUILLAND Frédéric		MERLEN Bernard	
2	X	X	ORCET (Mond'Arverne + Commune)	DUCREUX Bernard		GIRY Christian	
1	X	X	PARDINES (API)	PAGESSE Pierre		GOMES-LETELLIER Josiane	
1	X	X	PARENT (API)	GAUMY Jean-Yves		VOISIN Thierry	
1	X	X	PARENTIGNAT (API)	BAYARD Eric		JUAN Patrick	
1	X	X	PERRIER (API)	BOURBON René		GIROIX Pierre	
1	X	X	PESLIERES (API)	COSTON David		PARISSE Annie	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	PLAUZAT (API)	DESVIGNES Jean		VAURE Robert	
1	X	X	LES PRADEAUX (API)	BRUN Claudine		ANTOINE Philippe	
2	X	X	LA ROCHE-BLANCHE (Mond'Arverne + Commune)	DENIZOT Jean-Pierre		FRITEYRE Virginie	
1	X		ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND (API)	GOMEZ Jean-Marc		TARTIERE Sébastien	
1	X		LA ROCHE-NOIRE (Mond'Arverne)	BRUHAT Pascal		SIRIEIX Sébastien	
1	X		ROMAGNAT (CAM)	BARREIROS Nathalie	P.P. 	LARDANS Jacques	
1	X		SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE (API)	GOYON Guy		BARBAT Michel	









SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	SAINT AMANT TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	LHERMET Florence		REY - LE DONGE Martine	
1	X	X	SAINT-BABEL (API)	ARCHIMBAUD Guy		RIBOT Arnaud	
1	X	X	SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE (API)	FARGEIX Jeannine		PERRIN Daniel	
1	X	X	SAINT-DIERY (Commune)	BOILOT Dominique		CHASSARD Frédéric	
1	X	X	SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON (API)	BARP Frédéric		MONIER Mickaël	
1	X	X	SAINT-FLORET (API)	RESTOUEIX Daniel		PERON Joël	
1	X	X	SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE (API)	FRAISSE Pierre Luc		RODARIE Géraldine	




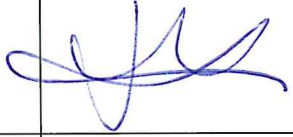


SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		SAINT-GEORGES-SUR ALLIER (Mond'Arverne)	MARIDET Eric		MEYNIER Cédric	
1	X	X	SAINT-GERMAIN LEMBRON (API)	BRECHET Alain		BOURG François	
1	X	X	SAINT-GERVAZY (API)	LOUBINOUX Isabelle		BARTHOMEUF Serge	
1	X		SAINT-HÉRENT (API)	CHAZALON Josiane			
1	X	X	SAINT-JEAN-EN-VAL (API)	DOMAS Patrick		DELAIRE Pascal	
1	X	X	SAINT-MARTIN-DES-PLAINS (API)	CRÉGUT François		DELTOUR Luc	
1	X	X	SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES (API)	GAUDRIAULT Damien		ROCHE Angélique	







SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		SAINT MAURICE-SUR-ALLIER <i>(Mond'Arverne)</i>	BRETTE Laurent		LASSAGNE Nicolas	
1	X	X	SAINT-PIERRE-COLAMINE <i>(Commune)</i>	PAPON Franck		BOGROS Cédric	
1	X	X	ST-QUENTIN-S/SAUXILLANGES <i>(API)</i>	DRUELLE Jean-Claude		MAIRE Jennyfer	
1	X	X	SAINT-RÉMY-DE-CHARGNAT <i>(API)</i>	SARRON Patricia		MANLHIOT Didier	
2	X	X	SAINT-SANDOUX <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	BOIVIN Noël		DOUSSON Didier	
2	X	X	SAINT-SATURNIN <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	YEPES Sébastien		COSTES Denis	
1	X	X	SAINT-VINCENT <i>(API)</i>	VERLHAC Jean-Pierre		COSTE Yves	




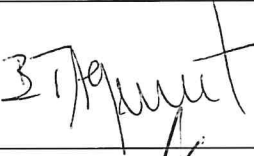


SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	SAINT-YVOINE (API)	BOUDET Philippe		DUPOUX Thierry	
1	X		STE CATHERINE DU FRAISSE (Commune)	GANNE Claudine		ANAYA-GENESTIER Marie-Claire	
1	X	X	SAURIER (API)	LASCAUX Jean-Claude		FAIDIT Jean-François	
1	X	X	SAUVAGNAT-STE-MARTHE (API)	BRUNEL Séverine		FLEURY Jean	
2	X	X	LA SAUVETAT (Mond'Arverne + Commune)	TROQUET Bernadette		RICHARD Valérie	
1	X	X	SAUXILLANGES (API)	ESPEIL Michel		CHALARON Nicolas	
1	X	X	SOLIGNAT (API)	SADOURNY Jaqueline		BARROT Jean-François	



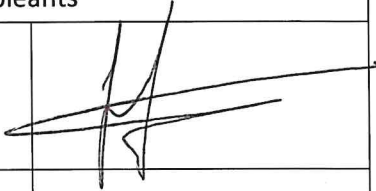


SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025



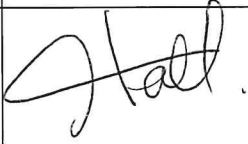


Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	TALLENDE <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	MARCHAT Patrick		HELBERT Jean-Luc	
1	X		TERNANT-LES-EAUX <i>(API)</i>	COUPELON Jimmy		CHINOUX Alain	
1	X	X	TOURZEL-RONZIÈRES <i>(API)</i>	JAUBERT Serge		ROUVET-TEMPERE Évelyne	
1	X	X	USSON <i>(API)</i>	SAUVADET Marie-Hélène		CHANAL Gabriel	
1	X	X	LE VALBELEIX <i>(Commune)</i>	AMBLARD Philippe		LANCELLE Elsa	
1	X	X	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF <i>(API)</i>	COURTINE Yannick		GIMEL Thierry	
1	X	X	VARENNES-SUR-USSON <i>(API)</i>	PIAU Anthony		DUMOULIN Michel	

**SYNDICAT MIXTE DE L'EAU**de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence
COMITE SYNDICAL 2025/002
JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	LE VERNET - CHAMÉANE (API)	MOISSAING Gilles		PAULET Anthony	
1	X	X	VERRIÈRES (API)	CHASSANG Jean-Pierre		CRÉGUT Marcel	
1	X		VEYRE MONTON (Mond'Arverne)	CHALLIER René		AUTHIER Bruno	
1		X	VEYRE MONTON (Commune)	CHALLIER René		TCHILINGHIRIAN Philippe	
2	X	X	VIC LE COMTE (Mond'Arverne + Commune)	BRUN Bernard		GALVAING Jean-Yves	
1	X	X	VICHEL (API)	COMPTOUR Antoine		SAILLOL Jean-Philippe	
1	X	X	VILLENEUVE-LEMBRON (API)	GOUTTE Martine		LEROY Véronique	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	VODABLE (API)	DURAND Raymond		RODARY Ludivine	
2	X	X	YRONDE-ET-BURON (Mond'Arverne + Commune)	DEFARGES Antoine		FOURY Alexandre	

Quorum : 65 **Présents** :

Nombre de Voix Délibératives :

Intérêt commun :

Compétence EAU :

Compétence ANC :

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT- DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Annexe : Document budgétaire

Date de convocation : 25/06/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 10/07/2025

Secrétaire de séance : Bernard BRUN

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 118

- *Titulaires* : 101

- *Suppléants* : 17

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents : 79

Votants : 125

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jaqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Remy, JACOBET Serge,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com



JOURMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Monsieur le Président rappelle que des crédits ont été inscrits au budget primitif assainissement en dépenses et en recettes pour la réalisation d'études de diagnostic et de zonage d'assainissement pour les communes.

Or, suite aux observations du Service de Gestion comptable (SGC), il convient réellement de limiter l'utilisation des comptes de la classe 2 (immobilisations dues aux investissements du SME) aux seules opérations qui concernent la compétence exclusive du SME.

En matière d'assainissement ces comptes ne doivent donc plus être utilisés, sauf pour les études en cours (communes de Cournols et Chanonat), il a été convenu avec le SGC de terminer de régler ces opérations.

De ce fait il est nécessaire d'ouvrir des crédits au chapitre 45 (en dépenses et recettes) pour les études d'assainissement de Busséol et Chambon sur Lac à venir. Ces opérations ayant été prévues au budget primitif, il s'agit uniquement de les affecter aux articles dédiés à cet effet, à savoir, aux comptes de tiers (qui retracent les créances et les dettes à l'égard des tiers).

Il convient également d'inscrire les Intérêt Courus Non Echus (ICNE) relatifs aux emprunts en cours du SME. En effet, dans un objectif de sincérité du budget, les intérêts relatifs à un emprunt pour une année N, doivent être imputés sur le même exercice, alors même que les échéances sont dues à date d'anniversaire de l'emprunt et non à la fin de l'année. En conséquence, il convient de rattacher les ICNE à l'exercice concerné par ces écritures.

Le Président propose ainsi les écritures suivantes :

Budget : SME DE LA REGION D'ISSOIRE - Assainissement

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Comptes	Libellés DÉPENSES	DM
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	-22 834,76 €
2031	Frais d'études	-19 834,76 €
2033	Frais d'insertion	-3 000,00 €
45	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	22 834,76 €
45811	Etude Diagnostic BUSSEOL	17 100,00 €
45812	Etude Zonage CHAMBON SUR LAC	5 734,76 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00 €
Comptes	Libellés RECETTES	DM
13	Subventions d'investissement	-12 921,01 €
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	-7 125,00 €
1313	Subv. équipt Départements	-5 796,01 €
20	Immobilisations incorporelles	-2 850,00 €
203121	Reversement diagnostic	-2 850,00 €
45	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	15 771,01 €
45821	Etude Diagnostic BUSSEOL	14 250,00 €
45822	Etude Zonage CHAMBON SUR LAC	1 521,01 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Libellés DÉPENSES	DM
66	Charges financières	4 356,78 €
66112	Intérêts rattachement des ICNE	4 356,78 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 356,78 €

Comptes	Libellés DÉPENSES	DM
74	Dotations et participations	4 356,78 €
747	Subv. et participat° collectivités	4 356,78 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 356,78 €

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'approuver la décision modificative n°1 du Budget Assainissement ;
- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les opérations comptables afférentes à cette décision modificative.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20007402900030

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Services de distribution d'eau potable et
assainissement SME DE LA REGION D ISSOIRE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ISSOIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 1 (2)

BUDGET : SME DE LA REGION D'ISSOIRE Assainissement (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	3
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	4
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	16
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 21

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 356,78	4 356,78
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 356,78	4 356,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 356,78	4 356,78
----------------------------	-----------------	-----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	29 000,00	0,00	4 356,78	4 356,78	33 356,78
67	Charges exceptionnelles	11 789,00	0,00	0,00	0,00	11 789,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		40 789,00	0,00	4 356,78	4 356,78	45 145,78
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 482 459,55		0,00	0,00	2 482 459,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 482 459,55		0,00	0,00	2 482 459,55
TOTAL		2 523 248,55	0,00	4 356,78	4 356,78	2 527 605,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	133 381,19
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 660 986,52
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	119 607,19	0,00	4 356,78	4 356,78	123 963,97
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		121 607,19	0,00	4 356,78	4 356,78	125 963,97
76	Produits financiers	39 236,00	0,00	0,00	0,00	39 236,00
77	Produits exceptionnels	13 327,00	0,00	0,00	0,00	13 327,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		174 170,19	0,00	4 356,78	4 356,78	178 526,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 482 459,55		0,00	0,00	2 482 459,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 482 459,55		0,00	0,00	2 482 459,55
TOTAL		2 656 629,74	0,00	4 356,78	4 356,78	2 660 986,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 660 986,52
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	42 000,00	0,00	-22 834,76	-22 834,76	19 165,24
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	42 000,00	0,00	-22 834,76	-22 834,76	19 165,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	57 000,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	57 000,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	22 834,76	22 834,76	22 834,76
	Total des dépenses réelles d'investissement	99 000,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 482 459,55		0,00	0,00	2 482 459,55
041	Opérations patrimoniales (4)	2 334 531,88		0,00	0,00	2 334 531,88
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 816 991,43		0,00	0,00	4 816 991,43
	TOTAL	4 915 991,43	0,00	0,00	0,00	4 915 991,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 915 991,43
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	40 608,00	0,00	-12 921,01	-12 921,01	27 686,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 912,00	0,00	-2 850,00	-2 850,00	7 062,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 520,00	0,00	-15 771,01	-15 771,01	34 748,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	34 900,00	0,00	0,00	0,00	34 900,00
	Total des recettes financières	34 900,00	0,00	0,00	0,00	34 900,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	15 771,01	15 771,01	15 771,01
	Total des recettes réelles d'investissement	85 420,00	0,00	0,00	0,00	85 420,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 482 459,55		0,00	0,00	2 482 459,55
041	Opérations patrimoniales (4)	2 334 531,88		0,00	0,00	2 334 531,88
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 816 991,43		0,00	0,00	4 816 991,43
	TOTAL	4 902 411,43	0,00	0,00	0,00	4 902 411,43

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	106 883,57
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 009 295,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	4 356,78	0,00	4 356,78
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 356,78	0,00	4 356,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 356,78
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	-22 834,76	0,00	-22 834,76
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	22 834,76	0,00	22 834,76
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 356,78		4 356,78
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	4 356,78	0,00	4 356,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 356,78
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	-12 921,01	0,00	-12 921,01
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	-2 850,00	0,00	-2 850,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	15 771,01	0,00	15 771,01
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	29 000,00	4 356,78	4 356,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	4 356,78	4 356,78
67	Charges exceptionnelles (c)	11 789,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	11 789,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		40 789,00	4 356,78	4 356,78
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 482 459,55	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 482 459,55	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 482 459,55	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 482 459,55	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 523 248,55	4 356,78	4 356,78

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 356,78
---	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 356,78
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 356,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-063-200074029-20250703-2025_017-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	2 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	119 607,19	4 356,78	4 356,78
747	Subv. et participat° collectivités	119 607,19	4 356,78	4 356,78
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		121 607,19	4 356,78	4 356,78
76	Produits financiers (b)	39 236,00	0,00	0,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	39 236,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 327,00	0,00	0,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	13 327,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		174 170,19	4 356,78	4 356,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 482 459,55	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 482 459,55	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 482 459,55	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 656 629,74	4 356,78	4 356,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 356,78
---	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	42 000,00	-22 834,76	-22 834,76
2031	Frais d'études	38 700,00	-19 834,76	-19 834,76
2033	Frais d'insertion	3 300,00	-3 000,00	-3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		42 000,00	-22 834,76	-22 834,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	57 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	57 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		57 000,00	0,00	0,00
45810	Opérat pour compte de tiers - Dépenses (6)	0,00	22 834,76	22 834,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	22 834,76	22 834,76
TOTAL DEPENSES REELLES		99 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 482 459,55	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 482 459,55	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	96 765,60	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 334 531,88	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	51 162,07	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 334 531,88	0,00	0,00
1021	Dotation	2 334 531,88	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 816 991,43	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 915 991,43	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	40 608,00	-12 921,01	-12 921,01
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	24 780,50	-7 125,00	-7 125,00
1313	Subv. équipt Départements	15 827,50	-5 796,01	-5 796,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 912,00	-2 850,00	-2 850,00
2031	Frais d'études	9 912,00	-2 850,00	-2 850,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 520,00	-15 771,01	-15 771,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	34 900,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	34 900,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		34 900,00	0,00	0,00
45820	Opérat pour compte de tiers - Recettes (5)	0,00	15 771,01	15 771,01
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	15 771,01	15 771,01
TOTAL RECETTES REELLES		85 420,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 482 459,55	0,00	0,00
28031	Frais d'études	126 743,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 972,50	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 350 744,05	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 482 459,55	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 334 531,88	0,00	0,00
13181	de la collectivité de rattachement	2 334 531,88	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 816 991,43	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 902 411,43	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
ICNE	1 256 000,00	84 801,20	577 659,93

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	106 883,57	0,00	0,00	106 883,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	9 905,00	0,00	0,00	9 905,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	116 788,57	0,00	0,00	116 788,57

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2) Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	116 788,57	0,00	0,00	116 788,57
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	116 788,57	0,00	0,00	116 788,57

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 539 459,55	0,00	0,00	2 539 459,55
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 517 359,55	0,00	0,00	2 517 359,55
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-22 100,00	0,00	0,00	-22 100,00

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*

(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 539 459,55	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		57 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	57 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 482 459,55	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 482 459,55	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	2 517 359,55	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		34 900,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	34 900,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 482 459,55	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	126 743,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 972,50	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 350 744,05	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 204

Nombre de membres présents : 118

Nombre de suffrages exprimés : 125

VOTES :

Pour : 125

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/06/2025

Présenté par (1) le président,

A COUDES le 03/07/2025

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A COUDES, le 03/07/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/07/2025, et de la publication le

A COUDES, le 03/07/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.








SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	ANTOINGT (API)	JACOB Claude		TERRANOVA Philippe	
1	X		AUBIÈRE (CAM)	VIAL Christophe		VATIN Thierry	
1	X		AUGNAT (API)	BONNET Stéphane		PELISSIER Laure	
1	X	X	AULHAT - FLAT (API)	COUDERT Bernard		ARCHIMBAUD Didier	
2	X	X	AUTHEZAT (Mond'Arverne + Commune)	CHAUVANET Christine		GRAND Alexis	
1	X	X	AUZAT LA COMBELLE (API)	BOUYGES Jacqueline		GRAVA Florence	
2	X	X	AYDAT (Mond'Arverne + Commune)	GUITTARD Dominique		DESSON Claude	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise


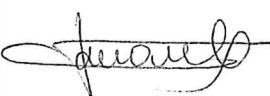



ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	BANSAT (API)	ESPECHE Christophe		MALORON Annie	
1	X	X	BEAULIEU (API)	BERNARD Jean-Paul	I 	ROUSSEL Denis	
1	X	X	BERGONNE (API)	FOUCAULT Marie-Françoise		FOCHER Jean-Pierre	
1	X	X	BOUDES (API)	AUDEBERT Daniel		LEVÉZAC Jean	
1	X	X	BRENAT (API)	MARTINANT Vincent		PEYROT Jean-Noël	
1	X	X	LE BREUIL-SUR-COUZE (API)	SERVAYRE Hélène		DUJARDIN François	
1	X	X	LE BROC (API)	TEZENAS Olivier		LEOTOING Yoann	



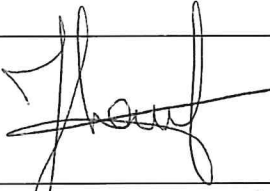
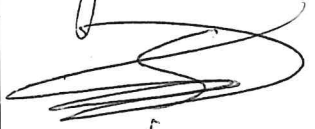




SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		BUSSEOL (Mond'Arverne)	SARRE Jocelyne		SOLOIS Karine	
1	X		LE CENDRE (CAM)	PONTRUCHER Bruno		MESURE Pierre	
1	X	X	CHADELEUF (API)	SAUVANT Jean-Pierre		CHATARD Lucile	
1	X	X	CHALUS (API)	OLLE Alain		MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino	
1	X	X	CHAMBON-SUR-LAC (Commune)	ROUX Frédéric		LABASSE Emmanuel	
1	X	X	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE (API)	BARDY André		POPIEUL Didier	
1	X	X	CHAMPEIX (API)	MEALLET Roger-Jean		MARTIN Jean-Noël	





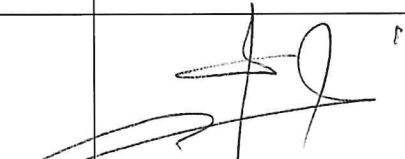
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		CHANONAT <i>(Mond'Arverne)</i>	BRUNHES Julien		VERNET Pierre	
1		X	CHANONAT <i>(Commune)</i>	SAVIGNY Frédéric		LAROCHE Pierre-Edouard	
1	X		LA CHAPELLE-MARCOUSSE <i>(API)</i>	ROCHE Laurent		BARBET Guillaume	
1	X	X	LA CHAPELLE-SUR-USSON <i>(API)</i>	ASTIER Raymond		FAUCHER Lionel	
1	X	X	CHARBONNIER-LES-MINES <i>(API)</i>	FARY Jean-François		PELISSIER Philippe	
1	X		CHASSAGNE <i>(API)</i>	MAISONNEUVE Alain		MINGON Mickaël	
1	X	X	CHIDRAC <i>(API)</i>	GUILHOT Patrice		ROCCAPELLA Patrick	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise



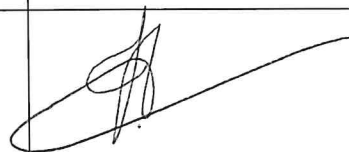
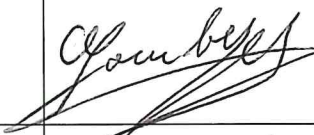
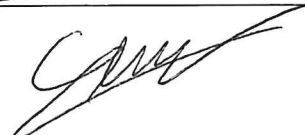


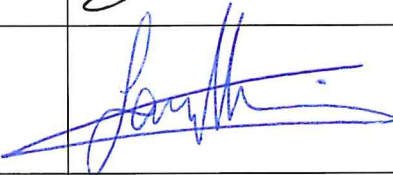

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	CLÉMENTSAT (API)	HONORATO Rémy		SILVESTRI Jacques	
1	X	X	COLLANGES (API)	MARCHAT Sébastien		CHAUVET Magalie	
1	X	X	COMPAINS (Commune)	VIVIEN Pascal		VALETTE Henri	
1	X		CORENT (Mond'Arverne)	GOURBEYRE Bernard		CLERMONT Christian	
1		X	CORENT (Commune)	CLERMONT Christian		GOURBEYRE Bernard	
1	X	X	COUDES (API)	LE MARREC Laurys		MITON Guillaume	
1	X	X	COURGOUL (API)	CHAUNIER Sébastien		JAFFEUX Sébastien	



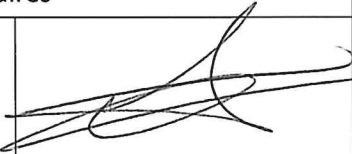



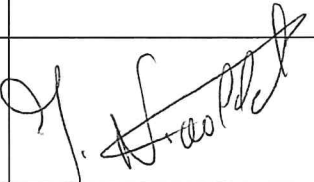
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	COURNOLS <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	CHATRAS Dominique		BOIVIN Frédéric	
2	X	X	LE CREST <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	VIALLEFONT Michel		PERRODIN Gérard	
1	X		DAUZAT-SUR-VODABLE <i>(API)</i>	MOURGUE Isabelle		CHABASSEUIL Olivier	
1	X	X	ESTEIL <i>(API)</i>	THALAUD François		DORIGO Marie-José	
1	X	X	GIGNAT <i>(API)</i>	SATURNIN Michelle		BESSON Jean-Louis	
1	X	X	GRANDEYROLLES <i>(API)</i>	GREGOIRE Nathalie		ARVEUF Jean	
1	X	X	ISSOIRE <i>(API)</i>	NICOLLET Michel		PILLON Stéphane	





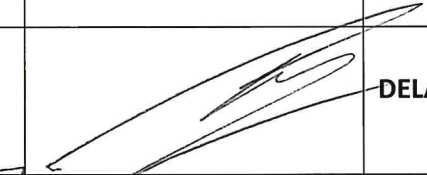

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	JUMEAUX (API)	JOURMARD Martine		BAUJARD Sédric	
1	X	X	LAMONTGIE (API)	TONDEREAU Sébastien		FAYETTE Marie-Pierre	
1	X	X	LUDESSE (API)	AUDIGIER Delphine		LAURENT Romain	
1	X		MADRIAT (API)	PELISSIER Didier		NÔ Lucien	
1	X	X	MAREUGHEOL (API)	NURIT Alain		ROBERT Christian	
2	X	X	LES MARTRES DE VEYRE (Mond'Arverne + Commune)	RIGAL Jean-Pierre		DELAVET Laurence	
1	X	X	MEILHAUD (API)	CORRE Jean-Marie		CROUZET Jean-Yves	



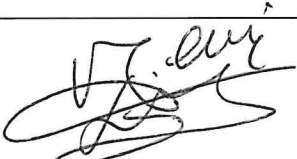

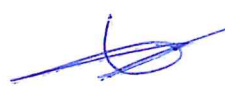

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		MIREFLEURS (Mond'Arverne)	VEGA Richard		PERROT Guillaume	
1	X	X	MONTAIGUT LE BLANC (API)	SAUVADET Michel		GUILLAUME Julien	
1	X	X	MONTPEYROUX (API)	ROCHETTE Christophe		TAUVERON Damien	
1	X	X	MORIAT (API)	ALRIC Jean-Louis		LEGENDRE Denis	
1	X	X	MUROL (Commune)	LAGEIX Victor		GOUTTEBEL Sébastien	
1	X	X	NESCHERS (API)	DE FREITAS Pascal		COSTON Alexis	
1	X	X	NONETTE - ORSONNETTE (API)	RAVEL Pierre		BERNARD Maurice	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

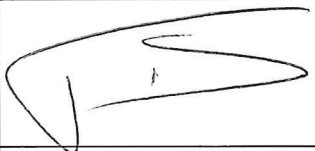
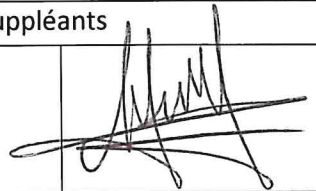
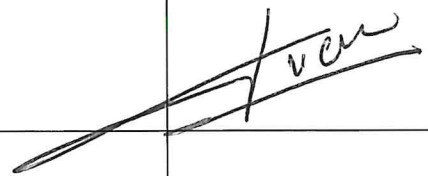
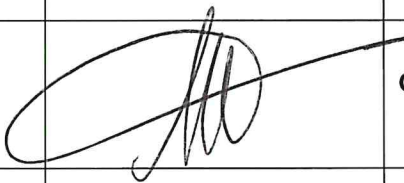

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	ORBEIL (API)	BOUILLAND Frédéric		MERLEN Bernard	
2	X	X	ORCET (Mond'Arverne + Commune)	DUCREUX Bernard		GIRY Christian	
1	X	X	PARDINES (API)	PAGESSE Pierre		GOMES-LETELLIER Josiane	
1	X	X	PARENT (API)	GAUMY Jean-Yves		VOISIN Thierry	
1	X	X	PARENTIGNAT (API)	BAYARD Eric		JUAN Patrick	
1	X	X	PERRIER (API)	BOURBON René		GIROIX Pierre	
1	X	X	PESLIERES (API)	COSTON David		PARISSE Annie	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise







ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	PLAUZAT (API)	DESVIGNES Jean		VAURE Robert	
1	X	X	LES PRADEAUX (API)	BRUN Claudine		ANTOINE Philippe	
2	X	X	LA ROCHE-BLANCHE (Mond'Arverne + Commune)	DENIZOT Jean-Pierre		FRITEYRE Virginie	
1	X		ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND (API)	GOMEZ Jean-Marc		TARTIERE Sébastien	
1	X		LA ROCHE-NOIRE (Mond'Arverne)	BRUHAT Pascal		SIRIEIX Sébastien	
1	X		ROMAGNAT (CAM)	BARREIROS Nathalie	P.P. 	LARDANS Jacques	
1	X		SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE (API)	GOYON Guy		BARBAT Michel	









SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	SAINT AMANT TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	LHERMET Florence		REY - LE DONGE Martine	
1	X	X	SAINT-BABEL (API)	ARCHIMBAUD Guy		RIBOT Arnaud	
1	X	X	SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE (API)	FARGEIX Jeannine		PERRIN Daniel	
1	X	X	SAINT-DIERY (Commune)	BOILOT Dominique		CHASSARD Frédéric	
1	X	X	SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON (API)	BARP Frédéric		MONIER Mickaël	
1	X	X	SAINT-FLORET (API)	RESTOUEIX Daniel		PERON Joël	
1	X	X	SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE (API)	FRAISSE Pierre Luc		RODARIE Géraldine	



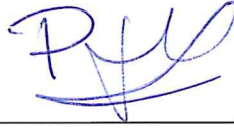
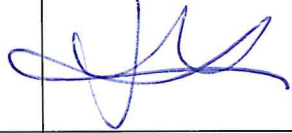


SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		SAINT-GEORGES-SUR ALLIER (Mond'Arverne)	MARIDET Eric		MEYNIER Cédric	
1	X	X	SAINT-GERMAIN LEMBRON (API)	BRECHET Alain		BOURG François	
1	X	X	SAINT-GERVAZY (API)	LOUBINOUX Isabelle		BARTHOMEUF Serge	
1	X		SAINT-HÉRENT (API)	CHAZALON Josiane			
1	X	X	SAINT-JEAN-EN-VAL (API)	DOMAS Patrick		DELAIRE Pascal	
1	X	X	SAINT-MARTIN-DES-PLAINS (API)	CRÉGUT François		DELTOUR Luc	
1	X	X	SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES (API)	GAUDRIAULT Damien		ROCHE Angélique	







SYNDICAT MIXTE DE L'EAU


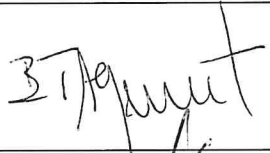
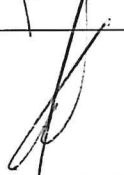

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		SAINT MAURICE-SUR-ALLIER <i>(Mond'Arverne)</i>	BRETTE Laurent		LASSAGNE Nicolas	
1	X	X	SAINT-PIERRE-COLAMINE <i>(Commune)</i>	PAPON Franck		BOGROS Cédric	
1	X	X	ST-QUENTIN-S/SAUXILLANGES <i>(API)</i>	DRUELLE Jean-Claude		MAIRE Jennyfer	
1	X	X	SAINT-RÉMY-DE-CHARGNAT <i>(API)</i>	SARRON Patricia		MANLHIOT Didier	
2	X	X	SAINT-SANDOUX <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	BOIVIN Noël		DOUSSON Didier	
2	X	X	SAINT-SATURNIN <i>(Mond'Arverne + Commune)</i>	YEPES Sébastien		COSTES Denis	
1	X	X	SAINT-VINCENT <i>(API)</i>	VERLHAC Jean-Pierre		COSTE Yves	

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	SAINT-YVOINE (API)	BOUDET Philippe		DUPOUX Thierry	
1	X		STE CATHERINE DU FRAISSE (Commune)	GANNE Claudine		ANAYA-GENESTIER Marie-Claire	
1	X	X	SAURIER (API)	LASCAUX Jean-Claude		FAIDIT Jean-François	
1	X	X	SAUVAGNAT-STE-MARTHE (API)	BRUNEL Séverine		FLEURY Jean	
2	X	X	LA SAUVETAT (Mond'Arverne + Commune)	TROQUET Bernadette		RICHARD Valérie	
1	X	X	SAUXILLANGES (API)	ESPEIL Michel		CHALARON Nicolas	
1	X	X	SOLIGNAT (API)	SADOURNY Jaqueline		BARROT Jean-François	



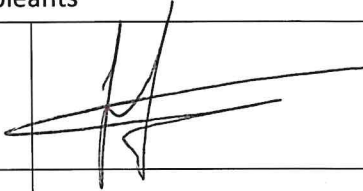


SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence COMITE SYNDICAL 2025/002 JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	MARCHAT Patrick		HELBERT Jean-Luc	
1	X		TERNANT-LES-EAUX (API)	COUPELON Jimmy		CHINOUX Alain	
1	X	X	TOURZEL-RONZIÈRES (API)	JAUBERT Serge		ROUVET-TEMPERE Évelyne	
1	X	X	USSON (API)	SAUVADET Marie-Hélène		CHANAL Gabriel	
1	X	X	LE VALBELEIX (Commune)	AMBLARD Philippe		LANCELLE Elsa	
1	X	X	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF (API)	COURTINE Yannick		GIMEL Thierry	
1	X	X	VARENNES-SUR-USSON (API)	PIAU Anthony		DUMOULIN Michel	

**SYNDICAT MIXTE DE L'EAU**de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence
COMITE SYNDICAL 2025/002
JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	LE VERNET - CHAMÉANE (API)	MOISSAING Gilles		PAULET Anthony	
1	X	X	VERRIÈRES (API)	CHASSANG Jean-Pierre		CRÉGUT Marcel	
1	X		VEYRE MONTON (Mond'Arverne)	CHALLIER René		AUTHIER Bruno	
1		X	VEYRE MONTON (Commune)	CHALLIER René		TCHILINGHIRIAN Philippe	
2	X	X	VIC LE COMTE (Mond'Arverne + Commune)	BRUN Bernard		GALVAING Jean-Yves	
1	X	X	VICHEL (API)	COMPTOUR Antoine		SAILLOL Jean-Philippe	
1	X	X	VILLENEUVE-LEMBRON (API)	GOUTTE Martine		LEROY Véronique	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

COMITE SYNDICAL 2025/002

JEUDI 3 JUILLET 2025

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	VODABLE (API)	DURAND Raymond		RODARY Ludivine	
2	X	X	YRONDE-ET-BURON (Mond'Arverne + Commune)	DESFARGES Antoine		FOURY Alexandre	

Quorum : 65 **Présents** :

Nombre de Voix Délibératives :

Intérêt commun :

Compétence EAU :

Compétence ANC :



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : DÉCISION DE PASSAGE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE**Annexe : néant****Date de convocation** : 25/06/2025**Date d'affichage du compte-rendu** : 10/07/2025**Secrétaire de séance** : Bernard BRUN**Rapporteur** : Raymond ASTIER**Nombre de Voix Délibératives :****En exercice** : 204**Présents** : 118- **Titulaires** : 101- **Suppléants** : 17**Absents ayant donné pouvoir** : 7**Absents** : 79**Votants** : 125**PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :**

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jaqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOUMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 205 de la Loi de Finances pour 2024,
Vu la note conjointe de la Préfecture et de la DDFIP du Puy-de-Dôme du 23 mai 2025,

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise souhaite que les comptes du SME de la Région d'Issoire soient produits à partir de l'exercice 2026 sous le format du Compte Financier Unique. Le CFU constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion, prévu par la loi de finance pour 2024 dans un objectif de simplification du processus comptable.

La production des comptes du SME de la Région d'Issoire concerne les budgets suivants :

- Budget Eau - M49
- Budget Assainissement - M49

Dans cette perspective, il est rappelé que la collectivité est en mesure de dématérialiser ses documents budgétaires au format xml via @ctes budgétaires.

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'approuver la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) à partir de l'exercice 2026 sur tous les comptes de la collectivité

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : DÉLIBÉRATION INSTITUANT ET FIXANT LES CONDITIONS D'EXERCICE DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Annexe : néant

Date de convocation : 25/06/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 10/07/2025

Secrétaire de séance : Bernard BRUN

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 118

- *Titulaires* : 101

- *Suppléants* : 17

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents : 79

Votants : 125

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jacqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com



ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOURMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Considérant l'avis du Comité Social Territorial du 6 mai 2025

Le Président, rappelle à l'assemblée que le temps partiel et le temps partiel de droit constituent des possibilités d'aménagement du temps de travail pour les agents publics. Les principes généraux sont fixés par les dispositions suivantes :

- Articles L 612-1 à L 612-8 et articles L 612-12 à L 612-14 du Code Général de la Fonction Publique
- Article L 123-8 du Code Général de la Fonction Publique
- Décret n° 2004-777 du 29 juillet 2004 relatif à la mise en œuvre du temps partiel dans la fonction publique territoriale

1. Les différents types de temps partiel :

1.1 Le temps partiel sur autorisation :

Bénéficiaires : fonctionnaires titulaires et stagiaires, contractuel de droit public à temps complet et à temps non complet ;

Quotité : Pour les agents à temps complet, l'autorisation ne peut être inférieure au mi-temps (quotité : 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% d'un temps plein). Pour un agent à temps non complet, les quotités de temps partiel sur autorisation sont fixes (50%, 60%, 70%, 80% ou 90%) de la durée hebdomadaire des agents exerçant les mêmes fonctions à temps plein.

Conditions d'octroi : sur demande des intéressés, sous réserve des nécessités, de la continuité et du fonctionnement du service et compte tenu des possibilités d'aménagement de l'organisation du travail.

Cas particulier : Le temps partiel sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise prévue à l'article L 123-8 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP)

L'autorisation d'accomplir un service à temps partiel est accordée, aux agents publics occupant un emploi à temps complet, sous réserve des nécessités de la continuité et du fonctionnement du service et compte tenu des possibilités d'aménagement de l'organisation du travail, pour une durée maximale de 3 ans, renouvelable pour une durée d'un an, à compter de la création ou de la reprise de cette entreprise.

Une nouvelle autorisation d'accomplir un service à temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise ne peut être accordée moins de 3 ans après la fin d'un service à temps partiel pour la création ou la reprise d'une entreprise.

1.2 Le temps partiel de droit :

Bénéficiaires : fonctionnaires titulaires ou stagiaires et aux agents contractuels de droit public, à temps complet ou non complet ;

Quotité : 50%, 60%, 70%, 80% ou 90 % d'un temps plein

Cas d'ouverture :

- à l'occasion de chaque naissance, jusqu'aux trois ans de l'enfant, ou de chaque adoption, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois ans suivant l'arrivée au foyer de l'enfant.
- pour donner des soins au conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant, atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'une maladie ou d'un accident grave
- lorsque l'agent relève, en tant que personne handicapée, d'une des catégories mentionnées à l'article L.5212-13 du code du travail (1°,2°,3°,4°,9°,10° et 11°), après avis du service de médecine professionnelle. Sont notamment concernés : les personnes reconnues handicapées par la Commission de Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées mentionnée à l'article L 146-9 du code de l'action sociale et des familles, mais également la plupart des catégories de bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi des 6%.

2. Dispositions communes au temps partiel de droit ou sur autorisation :

Durée, renouvellement de l'autorisation : L'autorisation d'assurer un service à temps partiel est accordée pour une période comprise entre 6 mois et un an. Cette période est renouvelable, pour la même durée, par tacite reconduction dans la limite de 3 ans. Au-delà, l'autorisation d'exercer à temps partiel doit faire à nouveau l'objet d'une demande de l'intéressé et d'une décision expresse de l'employeur.

Organisation : Le travail peut être organisé dans le cadre quotidien, hebdomadaire, mensuel, annuel.

Réintégration : - En cours de période : la réintégration à temps plein ou la modification des conditions d'exercice du temps partiel peut intervenir en cours de période, sur demande de l'intéressé, moyennant un préavis de 2 mois, avant la date souhaitée, à respecter par l'agent.

Toutefois, en cas de demande de réintégration pour motif grave (diminution substantielle des revenus du ménage, changement dans la situation familiale etc.) : elle peut intervenir sans délai.

- Au terme de la période : l'agent est admis à réintégrer à temps plein son emploi ou à défaut un emploi correspondant à son grade.

Pendant les périodes de formation professionnelle incompatibles avec l'exercice des fonctions à temps partiel (formation d'adaptation à l'emploi, formation continue, préparation aux concours), l'autorisation de travail à temps partiel des fonctionnaires titulaires sera suspendue.

Il appartient donc au Conseil Syndical, après avis du Comité Social Territorial d'ouvrir la possibilité d'exercice du temps partiel au Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise et d'en définir les modalités d'application. En effet, la réglementation précitée fixe le cadre général dans lequel s'exerce le temps partiel mais ne réglemente pas certaines modalités qui doivent être définies à l'échelon local.

C'est au Président, chargé de l'exécution des décisions du Conseil Syndical, d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services.

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- que l'exercice de fonctions à temps partiel peut être autorisé pour les agents titulaires, stagiaires et agents contractuels de droit public du Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise, sous réserve des nécessités de service.
- que l'autorisation d'exercer à temps partiel (temps partiel de droit ou sur autorisation) sera délivrée dans les conditions prévues par le décret 2004-777 du 29 juillet 2004.
- que le temps partiel (de droit ou sur autorisation) est organisé soit dans le cadre quotidien, hebdomadaire, mensuel, annuel, année scolaire, en fonction des nécessités du service.



Délibération n° 019/2025 Intérêt Commun

- Dans le cadre d'un temps partiel sur autorisation,
Pour les fonctionnaires à temps complet, les quotités de temps partiel sur autorisation seront fixées à 50%, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de la durée hebdomadaire des agents exerçant les mêmes fonctions à temps plein.
Pour les fonctionnaires à temps non complet et les agents contractuels à temps non complet les quotités de temps partiel sur autorisation seront fixées à 50 %, 60%, 70 %, 80 % ou 90 % de la durée hebdomadaire des agents exerçant les mêmes fonctions à temps plein.
- Dans le cadre du temps partiel de droit, pour les fonctionnaires à temps complet, à temps non complet et pour les agents contractuels, les quotités possibles sont 50%, 60%, 70%, 80% ou 90 % d'un temps plein
- Que la durée des autorisations est comprise entre 6 mois et un an,
- Qu'avant le début de la période souhaitée, les demandes devront être formulées dans les délais suivants :
pour un temps partiel d'une quotité supérieure ou égale à 80% : 3 mois
pour un temps partiel d'une quotité inférieure à 80% : 3 mois
- En cas de renouvellement du temps partiel : avant l'expiration de la période en cours.
- Que les demandes de modification des conditions d'exercice du temps partiel en cours de période, pourront intervenir à la demande des intéressés dans un délai de deux mois avant la date de modification souhaitée ou à la demande du Président, si les nécessités du service et notamment une obligation impérieuse de continuité le justifie.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

**Délibération n° 020/2025**
Intérêt Commun

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : CRÉATION DE POSTE ET ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**Annexes : Délibération n°034-2024 ; délibération n°10-2025 ; délibération n°14-2025****Date de convocation** : 25/06/2025**Date d'affichage du compte-rendu** : 10/07/2025**Secrétaire de séance** : Bernard BRUN**Rapporteur** : Raymond ASTIER**Nombre de Voix Délibératives :****En exercice** : 204**Présents** : 118- *Titulaires* : 101- *Suppléants* : 17**Absents ayant donné pouvoir** : 7**Absents** : 79**Votants** : 125**PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :**

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jacqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-063-200074029-20250703-0020_2025-0

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIault Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOURMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Président rappelle à l'assemblée qu'en vue de faire respecter l'interdiction de baignade au lac du Montcineyre, ressource en eau potable du SME, il est nécessaire de recruter un agent chargé du gardiennage du site pour l'été. Un emploi non permanent d'adjoint technique avait été créé en ce sens par délibération n°010-2025 du 27/03/2025. Il convient d'adapter le tableau des effectifs en conséquence.

Il ajoute que suite à la délibération n°014-2025 du 27/03/2025, créant un poste d'attaché territorial afin d'occuper les missions de responsable administratif et financier du SME et du départ de l'agent chargé de ces missions, il convient de prendre en compte cette création d'emploi dans le tableau des effectifs.

Enfin, suite à la délibération n°034-2024 du 12/12/2024, le SME est désormais assimilé à une commune de plus de 2000 habitants. Aussi, compte tenu des compétences gérées par le SME, de son budget et de ses besoins en encadrement, il est nécessaire de créer un poste d'Ingénieur Principal et d'adapter le tableau des effectifs en fonction, afin d'assurer la direction du syndicat.

La présente adaptation du tableau des effectifs comporte donc :

- La prise en compte de la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique par délibération n°010-2025 du 27/03/2025
- La prise en compte de la création d'un emploi d'attaché territorial par délibération n°014-2025 du 27/03/2025
- La création d'un emploi permanent à temps complet d'Ingénieur Principal relevant de la catégorie hiérarchique A du cadre d'emplois des Ingénieurs pour assurer les missions de Directeur du SME

ENTENDU le rapport de présentation ;

CADRE REGLEMENTAIRE

Vu le code général de la fonction publique, articles L.311-1 et suivants ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu la délibération n°034-2024 du 12/12/2024 par laquelle le syndicat a décidé de s'assimiler à une commune de plus de 2000 habitants,

Vu le décret 2017-666 du 27 avril 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-063-200074029-20250703-0020_2025-D

Délibération n° 020/2025 Intérêt Commun

La délibération doit préciser :

- les grades correspondants à l'emploi créé,
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des trois derniers alinéas de l'article 3 de la loi précitée, (besoins occasionnels ou saisonniers, emplois de contractuels dans les mêmes cas et conditions de durée que ceux applicables aux agents de l'Etat, emplois à temps non complet d'une durée hebdomadaire ne dépassant pas 17 heures 30, dans les communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants).

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs en vue de prendre en compte la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour la surveillance d'un site pendant la saison touristique ;

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs en vue de prendre en compte la création du poste d'attaché territorial pour les besoins du service administratif ;

Considérant la nécessité de créer un emploi d'ingénieur principal, compte tenu de l'évolution des missions de la collectivité et la montée en complexité technique des projets renforçant le besoin en encadrement supérieur dans les domaines techniques ; que cette création de poste est justifiée par les besoins identifiés et rendue possible par l'assimilation susvisée ;

Le Président propose à l'assemblée :

- La modification du tableau des effectifs conformément aux délibérations n°014-2025 et n°010-2025 du 27/03/2025 ;
- La création d'un emploi permanent à d'Ingénieur principal à temps complet, à raison de 35/35^{ème} et son ajout au tableau des effectifs ci-dessous. À ce titre, l'emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Ingénieurs, relevant de la catégorie hiérarchique A et sa rémunération sera calculée sur les bases, à minima, de l'indice brut 619.

Cadres d'emplois ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Agents titulaires				
<u>Filière Administrative</u>				
Attaché	A	1	1	Temps complet
Rédacteur	B	1	1	Temps complet
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2	Temps complet
<u>Filière Technique</u>				
Ingénieur Principal	A	1	1	Temps complet
Ingénieur	A	1	1	Temps complet
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	Temps complet
Technicien	B	1	1	Temps non complet
Adjoint technique	C	1	1	Temps non complet
TOTAL		9	9	

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

Cadres d'emplois ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Agents non titulaires				
<u>Filière Technique</u>				
Ingénieur (article 3, alinéas 4 à 5 et 7 à 8 loi du 26/01/84)	A	1	1	Temps complet
Adjoint technique (article 3-2, loi du 26/01/84)	C	1	1	Temps complet
TOTAL		2	2	

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- De prendre en compte la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique conformément à la délibération
- De prendre en compte de la création d'un emploi permanent d'attaché territorial conformément à la délibération n°014-2025 du 27/03/2025 ;
- De créer un emploi permanent à temps complet d'Ingénieur Principal relevant de la catégorie hiérarchique A du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux pour assurer les missions de Directeur du SME à compter du 1^{er} octobre 2025, conformément à la délibération n°034-2024 du 12/12/2024 assimilant le SME de la Région d'Issoire et des communes de la banlieue sud clermontoise à une commune de plus de 2000 habitants ;
- D'inscrire au budget les crédits budgétaires nécessaires pour permettre, le cas échéant, le versement du régime indemnitaire aux agents sur les postes créés l'occasion de l'adaptation du tableau des effectifs.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : ACHAT PARCELLE – RÉSERVOIR DE POMPAGE DE PUY GIROUD SUR LA COMMUNE DE ROMAGNAT

Annexe : Néant

Date de convocation : 25/06/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 10/07/2025

Secrétaire de séance : Bernard BRUN

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 118

- **Titulaires : 101**

- **Suppléants : 17**

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents : 79

Votants : 125

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jacqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E.legalite.com



Délibération n° 021/2025 Intérêt Commun

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOUMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Président rappelle que le syndicat a engagé en 2016 un long travail de régularisation des emprises foncières des ouvrages syndicaux.

Le réservoir dit « Pompage Puy Giroud » sur la commune de ROMAGNAT est implanté sur la parcelle cadastrée H n°986 (parcelle mère H n°1146) pour une contenance de 112 m².

Après expertise foncière, la valeur vénale de la parcelle H n°986 est de 430 € (quatre cent trente euros). L'offre de prix, a été acceptée le 26 mai 2025 suite à la signature de la promesse de vente.

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

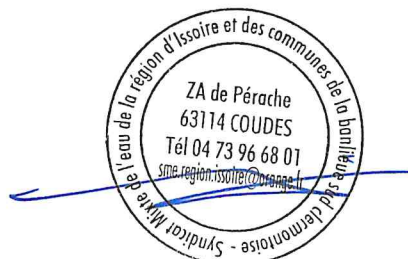
- D'acheter la parcelle ci-dessus énumérée (H n°986 de 112 m²) au prix de 430 € au propriétaire (Monsieur GIRAUD Philippe) ;
- De nommer l'étude de Maître MARION à ISSOIRE pour réaliser cette vente ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette vente.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

**Délibération n° 022/2025**
Intérêt Commun

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE DU SURPRESSEUR DE VARENNES SUR LA COMMUNE DE CHANONAT**Annexe : Néant****Date de convocation :** 25/06/2025**Date d'affichage du compte-rendu :** 10/07/2025**Secrétaire de séance :** Bernard BRUN**Rapporteur :** Raymond ASTIER**Nombre de Voix Délibératives :****En exercice :** 204**Présents :** 118- **Titulaires :** 101- **Suppléants :** 17**Absents ayant donné pouvoir :** 7**Absents :** 79**Votants :** 125**PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :**

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jacqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-063-200074029-20250703-022_2025-DE



Délibération n° 022/2025 Intérêt Commun

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOUMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Président rappelle que le syndicat a engagé en 2016 un long travail de régularisation des emprises foncières des ouvrages syndicaux.

Le surpresseur de Varennes sur la commune de CHANONAT se situe en bord de la RD 2089. Il est implanté sur la parcelle ZA 191 (parcelle mère ZA 162) pour une contenance de 41 m². Afin d'accéder à l'ouvrage, une servitude de passage sera réalisée sur la parcelle ZA 192.

Après expertise foncière, la valeur vénale de la parcelle ZA 191 est de 160 € (cent soixante euros). L'offre de prix, ainsi que la servitude ont été acceptées par mail le 26 mai 2025.

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'acheter la parcelle ci-dessus énumérée (ZA 191 de 41 m²) au prix de 160 € au propriétaire ;
- De nommer l'étude de Maître MARION à ISSOIRE pour réaliser cette vente ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette vente.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : DECLASSEMENT DE LA BACHE DE VENECHÉ DU DOMAINE PUBLIC DU SME – LA CHAPELLE MARCOUSSE

Annexe : Néant

Date de convocation : 25/06/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 10/07/2025

Secrétaire de séance : Bernard BRUN

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 118

- **Titulaires :** 101

- **Suppléants :** 17

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents : 79

Votants : 125

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jacqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E.legalite.com

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOUMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Président rappelle que le syndicat a engagé en 2024 dans le cadre du plan de résilience, la réhabilitation des captages et de la bâche de Venèche sur la commune de LA CHAPELLE MARCOUSSE. À ce titre, la bâche d'eau potable, d'une contenance approximative de 4 m3, implantée sur la parcelle ZB 9 au lieu-dit Venèche, a été remplacée par une cuve neuve enterrée en PE d'une capacité de 10 m3 à proximité de l'existante et sur ladite parcelle.

Par conséquent, cette bâche n'est plus affectée au service d'eau potable du SME pour le réseau de distribution de la commune de LA CHAPELLE MARCOUSSE. La désaffectation de fait de ce bien est justifiée par un motif d'intérêt général, à savoir la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur la commune.

Il est donc proposé au Comité Syndical de se prononcer sur son déclassement du domaine public du SME.

Le déclassement de bien est une procédure simple par acte administratif (délibération) aux termes de l'article L. 2141.1 du code général de la propriété des personnes publiques, « Un bien d'une personne publique (...) qui n'est plus affecté à un simple service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement. ».

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- De constater la désaffectation de la bâche de 4 m3 implantée sur la parcelle ZB 9 au lieu-dit Venèche sur la commune de LA CHAPELLE MARCOUSSE, du service public d'eau potable du syndicat, et plus précisément du fonctionnement de l'unité de production et de distribution de l'eau potable de la commune de LA CHAPELLE MARCOUSSE ;
- De déclasser de ce bien du domaine public du SME et son intégration au domaine privé ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette opération.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Raymond ASTIER





L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

OBJET : RAPPORTS ANNUELS DU DELEGATAIRE – EAU ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Annexe : Néant

Date de convocation : 25/06/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 10/07/2025

Secrétaire de séance : Bernard BRUN

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 118

- **Titulaires : 101**

- **Suppléants : 17**

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents : 79

Votants : 125

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis	CLERMONT Christian	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	COUDERT Bernard	PELISSIER Didier
ARCHIMBAUD Guy	DE FREITAS Pascal	PONTRUCHER Bruno
ASTIER Raymond	DENIZOT Jean-Pierre	RESTOUEIX Daniel
BARDY André	DOMAS Patrick	RIGAL Jean-Pierre
BOILOT Dominique	ESPEIL Michel	ROUX Frédéric
BOIVIN Noël	FOUCAULT Marie-Françoise	SADOURNY Jaqueline
BOUILLAND Frédéric	GANNE Claudine	SARRE Jocelyne
BOURBON René	GOMEZ Jean-Marc	SARRON Patricia
BOUYGES Jacqueline	GOURBEYRE Bernard	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	GUILHOT Patrice	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	GUITTARD Dominique	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Claudine	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
CHALLIER René	LHERMET Florence	TEZENAS Olivier
CHASSANG Jean-Pierre	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHATRAS Dominique	MARCHAT Sébastien	VIALLEFONT Michel
CHAUNIER Sébastien	NURIT Alain	VIVIEN Pascal
CHAUVANET Christine	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

ROCHE Laurent (BARBET Guillaume), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), BAYARD Eric (JUAN Patrick), COSTON David (PARISSE Annie), DESVIGNES Jean (VAURE Robert), FARGEIX Jeannine (PERRIN Daniel), MARCHAT Patrick (HELBERT Jean-Luc).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BARREIROS Nathalie ayant donné pouvoir à ASTIER Raymond, BERNARD Jean-Paul ayant donné pouvoir à BRUN Bernard, FRAISSE Pierre Luc ayant donné pouvoir à BOILOT Dominique, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck.

ABSENTS EXCUSÉS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BRETTE Nicolas, BRUNHES Julien, COURTINE Yannick, CREGUT François, DUCREUX Bernard, JACOB Claude, LASCAUX Jean-Claude, MARIDET Eric, MEALLET Roger-Jean, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAUVADET Michel, THALAUD François, VERLHAC Jean-Pierre, VEGA Richard, VIAL Christophe.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E.legalite.com

ABSENTS :

BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNEL Séverine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, DESFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, FARY Jean-François, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, JAUBERT Serge, JOUMARD Martine, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, PIAU Anthony, SAVIGNY Frédéric, TONDEREAU Sébastien, YEPES Sébastien.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'article L3131-5 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique précise que « le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concessionnaire et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu à l'article L.1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ajoute que « dès la communication du rapport mentionné à l'article L.31.31-5 du code la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

Aussi, il est proposé de prendre acte de l'information donnée, au titre de l'année 2024, sur les rapports du délégataire de service public suivants retraçant les comptes et comportant une analyse de la qualité des services délégués :

- SUEZ – Eau - SME
- SUEZ – Assainissement Non Collectif

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- De prendre acte de la tenue des Rapports Annuels du Délégué pour l'année 2024.

Votants :

- Pour : 125
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com